

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 11 octobre 2022

Date de la

Convocation :

6 octobre 2022

Date d’Affichage :

14 octobre 2022

Objet : Délibération n° 2022-113

Mise en vente du Bâtiment communal situé à Sachas, parcelle A 1136.

**L’an deux mille vingt-deux, le onze octobre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 10 – Nombre de pouvoirs : 4

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine (jusqu’à la délibération n° 114), ROUX Catherine.

Étaient représentés : M. PONS Nicolas par M. FINE Sébastien, M. LAURENT Sylvain par Mme GRANET Céline, Mme MOYA Nadine par Mme ARNAUD Patricia (à partir de la délibération n° 115), M. CORDIER Georges par M. FAURE-BRAC Christian, Mme ROMAN Leslie par M. ARNAUD Cyril.

Absent excusé : M. COULOM Nicolas.

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

VU la délibération n° 2021-052 du 12/04/2021 décidant la vente du bâtiment communal situé au n° 15 de la rue du Chapelier, parcelle n° 1136 de la section A au lieu-dit « Sachas ».

VU la proposition d’achat au prix de 126 000 € net vendeur (130 000 € dont 4 000 € de frais d’agence) faite par Mme Isabelle JEVODAN-CHAPPELLAZ et M. Jérôme CHAPPELLAZ et transmise par l’agence Immobilière ALP’IMMO,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** son accord pour la vente de l’immeuble situé sur la parcelle communale A 1136 aux conditions énoncées ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire à procéder aux formalités administratives nécessaires et à signer tous les documents relatifs à cette vente.
- **DESIGNE** la Selarl « AGOSTINO-AUDIFFRED », notaires à Briançon, pour recevoir les actes relatifs à cette vente.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,
Sébastien FINE